



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 2 janvier 2018

VIGILANCE ORANGE POUR VENTS VIOLENTS EN HAUTE-SAONE

Météo France a placé le département de la Haute-Saône en vigilance orange pour vents violents qui devrait débuter mercredi matin aux alentours de 4h00 et se prolonger jusqu'à 16h00 le même jour.

Il s'agit d'une tempête hivernale se produisant en moyenne 3 à 4 fois par an, comparable à la précédente tempête Carmen qui a touché l'ouest de la France ce 1er janvier.

Cette perturbation sera marquée par des pluies modérées, un risque orageux et de violentes rafales de vent aux alentours de 100 à 110 km/h en plaine.

Dès les premières hauteurs, ces fortes rafales peuvent atteindre de 110 à 120 km/h, voire ponctuellement 130 km/h au plus fort d'un orage.

Cette situation présente un risque de phénomènes tourbillonnaires et de déclenchement de tornade qui reste faible et surtout très ponctuel.

En montagne, les rafales avoisinent les 150 km/h, notamment vers les hautes Vosges.

Ces vents resteront forts et violents jusqu'en mi-journée mercredi. En début d'après-midi, ce risque de fortes rafales deviendra plus temporaire et plus localisé aux hauteurs et au massif des Vosges.

Conséquences possibles des vents violents :

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- les branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les règles élémentaires de sécurité et de prudence à adopter en de telles circonstances :

- **Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible au effet du vent.**
- **Ne vous promener pas en forêt.**
- **En ville, soyez vigilants face aux chutes possible d'objets divers.**

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

- ***N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.***
- ***Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.***
- ***Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.***

Pour se tenir au courant des évolutions : www.meteofrance.com ou www.vigilance.meteofrance.com.

CONTACT PRESSE

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr